

# RÉUNION DU 14 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatorze février à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 3 février 2017, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FÉVRIER ;  
MM. BARILLEC, BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX, MERIOTTE.

Absents excusés : Mme PILLON (pouvoir Mme DUHAMEL), M. HEUTTE (pouvoir M. TIHY).

## I. INVESTISSEMENTS 2017

### • COUVERTURE DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, ont sélectionné le devis de la Société DUHAMEL Thierry, couvreur à Pont-Authou, pour la réfection de la couverture de l'église.  
Ce devis s'élève à 70 364.47 € TTC.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est possible de déposer un dossier de demande de subventions auprès de la Préfecture, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et un dossier auprès de l'Hôtel du Département, pour la rénovation de Patrimoine.

Après acceptation des dossiers, ces différentes subventions seraient à hauteur de :

#### Etat :

- DETR : 30 % du montant HT en moyenne

#### Département :

- Rénovation de la couverture : 25 % du montant HT
- Projet de valorisation : 10 % du montant HT
- Financement participatif : 5 % du montant HT

Les travaux commenceront, suite aux accords des demandes de subventions.

### • CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU LOGEMENT DE M. BROCHARD

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que la chaudière du logement de M. Brochard, depuis plusieurs mois, tombe régulièrement en panne et qu'il serait souhaitable de la changer.

Le Conseil Municipal, après vérification des devis, arrête son choix sur celui de M. GRIEU, qui propose un produit plus adapté au logement et plus performant.

### • ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE ET D'UNE TONDEUSE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, son souhait d'investir dans un nouveau tracteur-tondeuse et d'une nouvelle tondeuse équipés du système "Mulching" (broyage de l'herbe très finement afin de ne plus avoir à ramasser).

En effet, afin d'éviter de nombreux voyages à la déchetterie et donc une perte considérable de temps, il serait judicieux d'investir dans un tracteur-tondeuse mulching pour l'entretien des terrains communaux et dans une tondeuse mulching pour les petites surfaces.

Le Conseil Municipal après concertation, arrête son choix sur le devis de la Société RUAUX de Brionne et accepte l'achat d'un tracteur-tondeuse et d'une tondeuse.

- **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de terminer la série de remplacement des lanternes vétustes de l'éclairage public, commencée en 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis de la Société ARE et demande que soit ajouté le remplacement des ampoules hors service en panne sur certains lampadaires de la commune et le réglage des différentes horloges afin que l'allumage soit uniformisé sur toute la commune.

- **AUTRES INVESTISSEMENTS**

- Branchement de l'eau aux Ateliers Communaux
- Installation d'une VMC à la Salle des Fêtes
- Nouvelle porte d'entrée de la Mairie, aux normes d'accès aux handicapés.

## **II. SIVOS CHARLEMAGNE**

Il a été décidé lors du vote du budget du Sivos Charlemagne, que la part à l'élève sera, cette année, fixée à 1000 € au lieu de 950 € les années précédentes.

## **III. PARTICIPATION COMMUNALE AUX VOYAGES LINGUISTIQUES**

Le Conseil Municipal propose d'augmenter la subvention pour les voyages linguistiques, initialement fixée à 45.73 euros par enfant et par an à 50 euros par enfant et par an.